



Assurance Chien de chasse

Par **Galopin38**, le **03/01/2013** à **21:43**

Bonsoir,

Mon chien a été euthanasier par mon vétérinaire, à cause d'un accident avec un train.

J'ai assuré mon chien à un plafond de 500€ pour le décès.

Mon assurance me demande de leur fournir une attestation du vétérinaire justifiant de sa valeur "son prix".

Mon vétérinaire n'a pas les moyens de justifier la valeur de mon chien, ce n'est pas à lui de le faire.

Est-ce à moi ou un expert d'évaluer sa valeur?